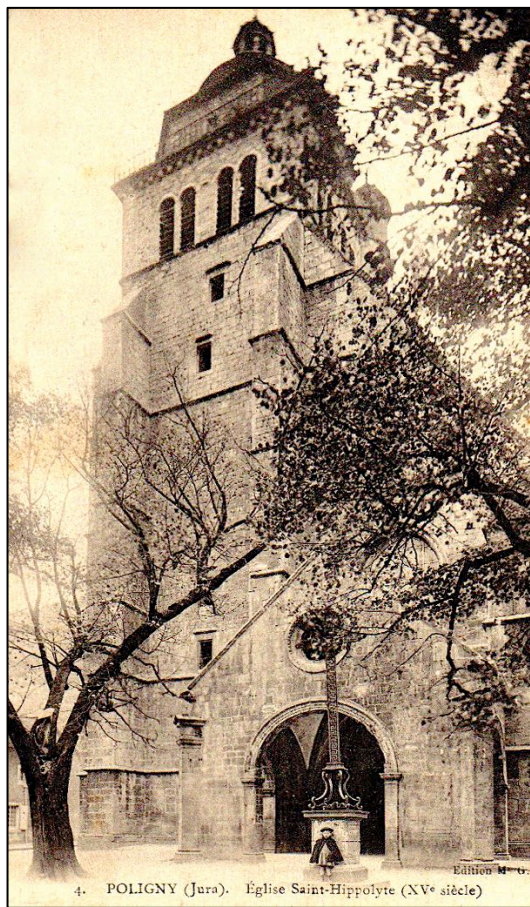


**Poligny
Salle paroissiale St-Roch**

**Fer FF2D - S2C4 (+6c)
46.838636, 5.703597**

À l'angle des rues Charles-de-Gaulle et André Malraux, à proximité immédiate de la Salle paroissiale Saint-Roch, a été installée, autour de 1995, une croix en fer forgé typique des réalisations des années 1830 à 1850. Il est intéressant de noter d'emblée qu'existe une sœur ou copie de cette croix de Poligny devant l'église de La Marre (croix datée de 1832). Cette "croix St-Roch" a bien voyagé. On la voit en effet devant la Collégiale St-Hippolyte sur une carte postale ancienne (CPA) des années 1910-20. Selon M. Jean-Philippe Cael, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Polinois, elle aurait été déplacée (mais à quelle date?) et installée sur la place de de Mouthier-Vieillard où elle serait restée jusqu'en 1995.



La croix est posée aujourd'hui à même le sol (en fait, sur la corniche de pierre du piédestal ancien). Selon M. Cael, le piédestal n'aurait pas été transféré de la Collégiale St-Hippolythe à Mouthier-Vieillard (à l'exception de la corniche sur laquelle la croix était scellée).

La comparaison avec la carte postale ancienne fait ressortir le fait qu'ont été ajoutées six jambes de force en partie basse de la croix.

En outre, la comparaison avec la croix de La Marre montre aussi que la "croix St-Roch" semble avoir perdu les extrémités de ses trois branches libres ainsi que le motif décoratif centrale de la croisée des branches.



Un vestige de piédestal

La croix n'est plus posée sur son piédestal d'origine, évoqué sommairement ci-après.



D'après la carte postale ancienne, ce piédestal était de forme parallélépipédique classique. Il comportait une forte base formant plinthe et une corniche débordante plutôt modeste.

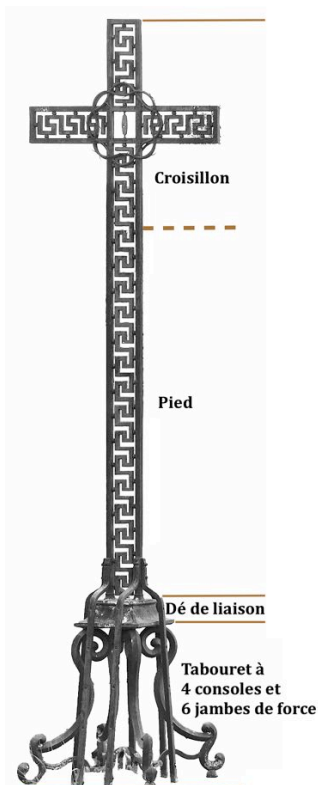
Par comparaison, le piédestal de la croix de La Marre paraît nettement plus élancé que celui de la croix de la Collégiale de Poligny. On relève aussi que les deux croix ont le même dispositif de soutien en "tabouret", celui de Poligny semblant plus imposant.



Il ne semble donc plus rester aujourd'hui que la corniche de l'ancien piédestal, présentant une moulure saillante. La croix en fer forgé étant scellée dans le bloc de pierre formant corniche, il était aisé de déplacer la croix en l'emportant avec sa corniche de pierre.



L'allure générale et la structure de la croix métallique



La "croix St-Roch" est une réalisation comportant deux parties bien distinctes :

- en partie basse, un étage d'assise ou "tabouret" est constitué de quatre consoles ouvragées, à profil chantourné, qui sont positionnées sur les diagonales de la corniche du piédestal ; ce tabouret assure le transfert au sol du poids de la croix ainsi que tenue de celle-ci aux efforts latéraux (vent) ;
- en partie haute, la croix proprement dite est une structure strictement bidimensionnelle ou plane basée sur des montants parallèles en fer forgé entre lesquels est disposé un décor de remplissage en frise ou guirlande de grecques.

Un dé de liaison intermédiaire avec carrossage en tôle de fer permet de fixer le pied de la croix sur le tabouret aux consoles.

Par rapport à la structure originelle (cf. CPA de la Collégiale), ont été ajoutées six jambes de force de consolidation de la structure.

On retrouve ce dispositif à tabouret (sauf les jambes de force ajoutées) à la croix de La Marre. Le socle en tabouret à consoles chantournées est aussi présent aux croix de Montigny-les-Arsures (cimetière) et de Plasne (1845).

Le tabouret d'assise et ses consoles



La structure d'assise de la croix est donc un "tabouret" composé de quatre consoles en fer forgé placées et orientées sur les diagonales de la corniche en pierre du piédestal.

Faisons abstraction, dans un premier temps, des six jambres de force ajoutées tardivement pour renforcer la structure de la croix.



Les quatre consoles ont un profil sophistiqué, chantourné.

Elles sont réalisées avec des fers de forte section, fers placés "sur angle" (ils mettent en avant un angle saillant au lieu d'une de leurs faces plates).

Les consoles sont fixées sur la pierre de la corniche par le biais de billes ou perles en fer étampé.

L'originalité des consoles tient à ce qu'elles sont constituées en deux parties assemblées : en bas, un pied en forme de S puissant sur lequel vient s'ajuster, en haut, un second fer à double courbure.

Les quatre consoles sont reliées entre elles par deux fers de plus petite section (carrée) et formant entretoises.

On peut retrouver ce type de tabouret à consoles chantournées à La Marre et à Plasne. Mais ces deux croix là comportent encore, au centre du tabouret, un ensemble vertical de fers formant tige de liaison haut-bas et comportant de subtiles motifs de ferronnerie (voir Plasne ci-dessous). Dans le cas de la "croix de St-Roch", ce dispositif complémentaire vertical a disparu. On peut toutefois encore apercevoir le trou aménagé dans l'esquisse de dôme des entretoises basses, trou qui permettait la fixation du motif vertical de liaison.

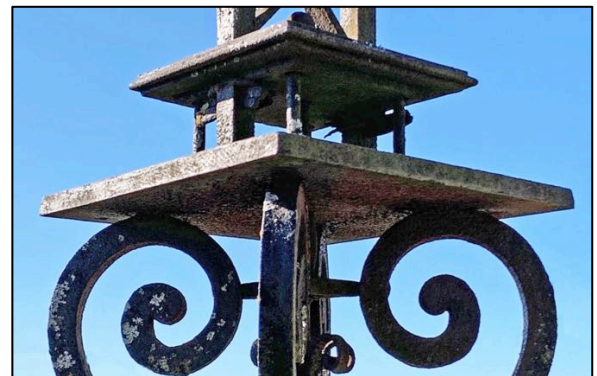


Le dé de liaison (et de camouflage)



La transition mécanique entre les consoles de soutien (le tabouret) et les fers structurels montants du pied de la croix pose un problème technique complexe dont la solution réside dans la mise en œuvre d'un dé de liaison.

À Poligny, il est impossible de percevoir le dispositif mécanique adopté car il est caché ("turpitude") par un carrossage en tôle de fer à profil en quart-de-rond.



Par chance, le dé de liaison de la croix de Plasne (ph. ci-dessus) a perdu son carrossage et montre comment est réalisée cette transition entre consoles et montants du pied de la croix, et cela par le biais de platines en fer de section carrée liées entre elles par de petits potelets.

Les jambes de force ajoutées



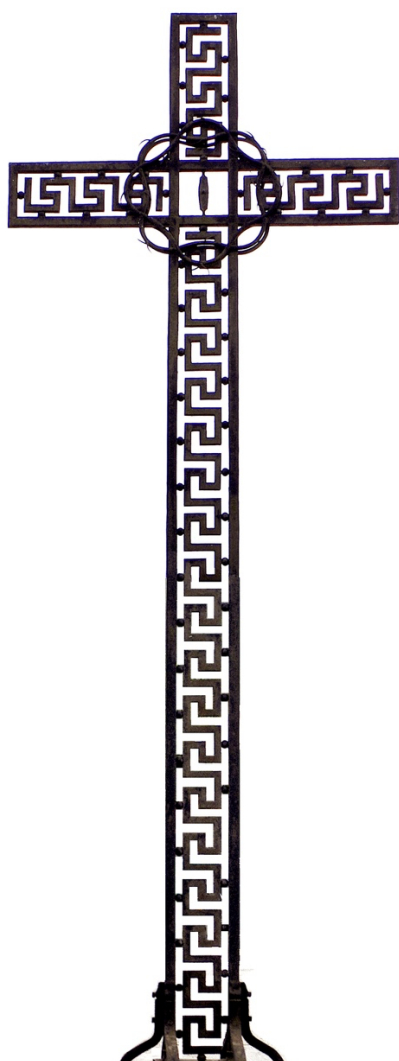
Posées tardivement, six jambes de force (deux paires de frontales et une paire de latérales) viennent consolider la tenue de la croix. Réalisées en fer de section carrée, elles montent en biais depuis la corniche en pierre où elle sont scellées pour ensuite contourner le dé de liaison avant de venir se fixer par rivetage sur les deux montants du pied de la croix.

Les fers des jambes de force se terminent, en haut, avec un élégant motif travaillé pour les amincir.

On relève, sur chaque jambe de force, la présence de cinq trous régulièrement espacés et desquels semblent sortir des pointes : il est difficile de trouver une explication à la présence de ces trous.



La croix proprement dite et son décor en grecques

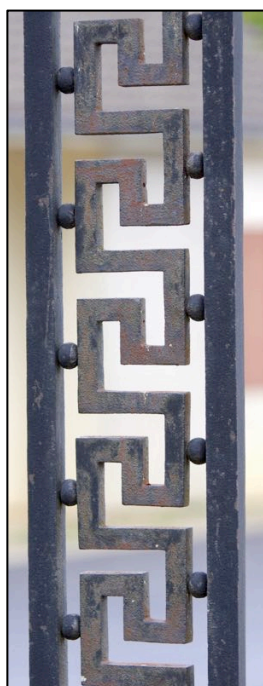


La "croix St-Roch" présente un pied particulièrement allongé et élancé. Comme indiqué plus haut, la structure est constituée de longues barres de fer de section carrée.

Au niveau de la croisée des branches, les montants verticaux et les montants horizontaux sont assemblés à mi-fer avec renforcement par de discrets rivets.



Le pied de la croix et les trois branches libres sont remplis d'un décor de remplissage en frise ou guirlande de grecques.

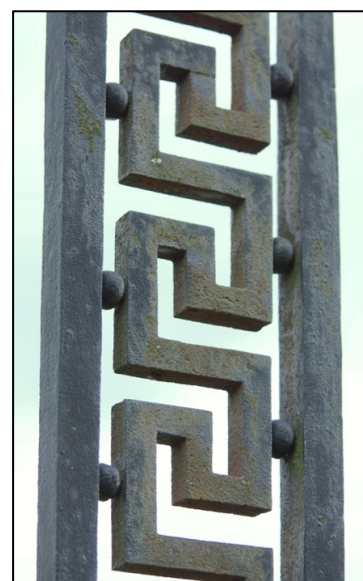


Les frises de grecques sont liées aux montants structurels par le biais de perles en fer étampé, légèrement aplaties et cachant les rivets ou vis de fixation. Le travail du fer est très soigné et l'assemblage de toutes les parties de la croix particulièrement judicieux et discret.



Si le pied de la croix comporte 18 motifs élémentaires de grecques, les trois branches libres n'en comportent chacune que 3 motifs, ce qui donne l'impression d'une croix élancée, beaucoup plus haute que large.

On reste malgré tout surpris par le contraste des styles employés entre d'une part le tabouret aux abondantes et riches courbes et volutes et d'autre part le très rigide décor de remplissage géométrique à frises de grecques. Courbes et droites sont plus juxtaposées que conjuguées.

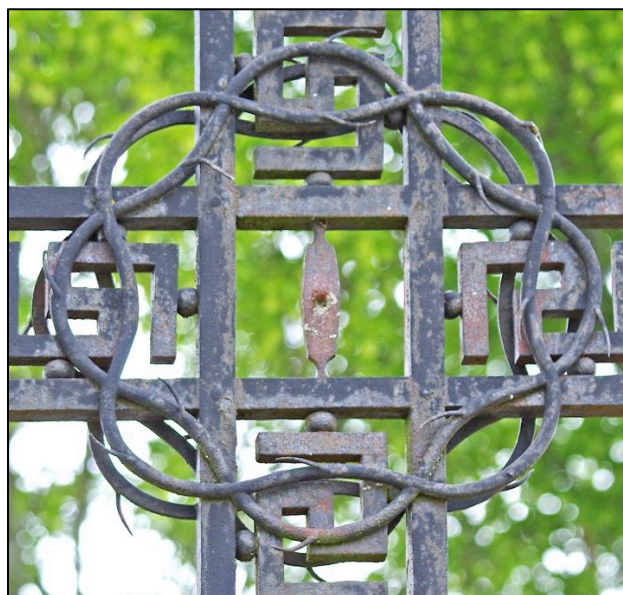
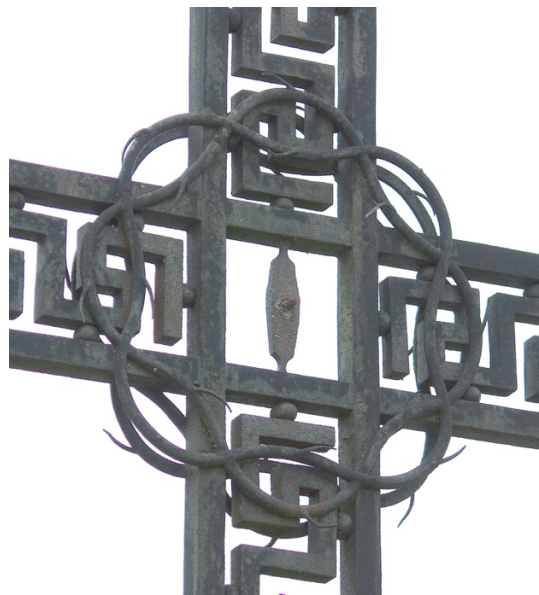


Le croisillon sommital "incomplet"

Les trois branches libres du croisillon ne diffèrent en rien du style du pied de la croix, avec le même décor de remplissage en frises de grecques. Comme indiqué plus haut, les extrémités des branches ne comportent pas ou plus le motif décoratif en culot ou fleuron comme celui qui existe à La Marre. La présence de trous dans les barres de fermeture laisse penser que ce décor a pu exister à l'origine.



Deux couronnes d'épines tressées, en fer forgé, sont disposées à la croisée des branches, de chaque côté de la croix. Elles présentent, régulièrement réparties, de longues épines saillantes.



Dans le carré central de la croisée, ne subsiste qu'un support vertical de décor (aujourd'hui disparu). Il pourrait s'agir, comme à La Marre, d'un motif floral sous forme d'une fleur à pétales ouverts en fer étampé.

Conclusion

La “croix St-Roch”, croix en fer forgé existant aujourd'hui devant la salle paroissiale St-Roch a pu être érigée dans les années 1830-1840 et alors placée devant la Collégiale St-Hippolyte. Elle s'y trouvait encore dans les années 1920-1930 avant d'être une première fois déplacée à Mouthier-Vieillard. Elle a rejoint en 1995 un quartier extérieur de Poligny entre la vieille ville et la rocade de la RN 83, à proximité de la salle paroissiale St-Roch. Notons que l'emplacement est proche de l'ancien cimetière de Poligny (cimetière des “infectés”) où se trouvait aussi l'ancienne chapelle St-Roch construite en 1638 en dehors de la ville (cimetière ouvrant sur la rue de la Miséricorde).

Lors de ses déplacements successifs, la croix a perdu quelques uns de ses fers décoratifs et a aussi perdu le puissant piédestal en pierre sur lequel elle était posée devant la Collégiale.

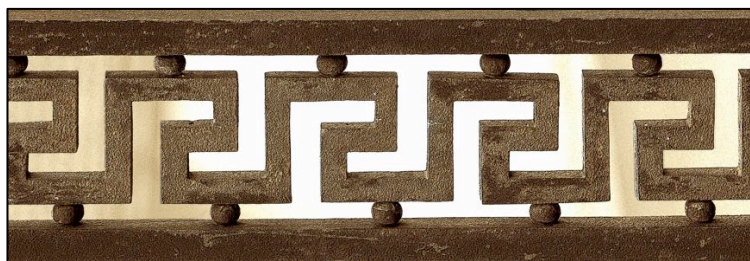
Si cette croix n'est pas une des plus intéressantes du patrimoine des croix en fer forgé du Jura et du Doubs, elle mérite malgré tout une certaine attention par sa structure originale avec une assise en “tabouret” aux consoles chantournées et surtout par son pied et ses branches libres au décor de remplissage en frises de grecques.

Cette “croix St Roch” de Poligny est quasiment identique à la croix placée devant l'église de La Marre (datable de 1832) et présente aussi un tabouret très proche de celui de la croix de Plasne (1845). Manifestement réalisées sous la Monarchie de Juillet, ces croix témoignent d'une intention de renouvellement de la conception des croix en fer forgé en exploitant au mieux les possibilités nouvelles offertes par les nouvelles techniques de travail du fer. Il serait intéressant de parvenir à identifier le ou les créateurs de ces croix.

Le quartier de St-Roch connaît actuellement un réaménagement de sa voirie. La croix simplement posée au sol dans un carrefour en cours d'aménagement, mériterait de retrouver a minima un socle ou piédestal rappelant le style des croix réalisées à cette époque.

Il serait aussi intéressant de retrouver les éléments de décor manquants (dans le tabouret, aux extrémités des branches ou encore au centre de la croisée) : on pourrait éventuellement reconstituer ces éléments en s'inspirant des croix de La Marre et de Plasne.

Enfin, la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas supprimer les six jambes de force, certes utiles actuellement, mais qui nuisent à l'exthétique et à la mise en valeur du tabouret et de ses consoles (une étude technique de la mécanique de la croix serait bien sûr nécessaire).



Remerciements à Jean-Philippe CAEL, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Polinois, pour ses très utiles signalements et ses indispensables informations sur les croix de Poligny et alentours.

Annexe

La croix dite de St-Roch a été transférée au XX^e s. de son emplacement initial devant la Collégiale St-Hippolyte à un emplacement devant l'église Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard. Là, une allée menait à l'église avec d'un côté la croix Bergère de 1835 (encore en place aujourd'hui) et de l'autre, la croix provenant de la Collégiale.

Vers 1963, selon M. Jean-Philippe Caël, un arbre serait tombé et aurait endommagé la croix dans sa chute. L'abbé Sage (du séminaire de Vaux) aurait été chargé d'étudier l'évolution possible de la croix (restauration, localisation...). En 1995, il est décidé de déplacer la croix, pour la mettre à son emplacement actuel devant la Salle paroissiale St-Roch. Ce transfert a été effectué en accord avec la municipalité, la paroisse et le Comité de Sauvegarde de Mouthier-Vieillard, association de quartier œuvrant pour mettre en valeur l'église et la faire visiter.



On a vu que six jambes de force ont été ajoutées autour de l'assise en tabouret de la croix (vraisemblablement après la translation du site initial à Mouthier-Vieillard).

L'examen de ces jambes de force révèle la présence de cinq trous sur chacun des fers, trous régulièrement répartis.

Selon M. Jean-Philippe Caël, ces trous sont la trace du dispositif de fixation de pointes en fer.



Des pointes horizontales avaient, en effet, été disposées sur la croix, à Mouthier-Vieillard, pour empêcher les enfants de monter sur celle-ci. Elles sont à l'évidence strictement liées aux jambes de force (sans lien avec le tabouret d'assise).

On trouve encore de telles pointes dissuasives à la croix de Tourmont, rue du Chateau (photo ci-contre).



Lors du déplacement de la croix "St-Roch" en 1995, ces pointes de fer horizontales, considérées comme dangereuses, ont été purement et simplement enlevées.